



Le partage solidaire en action

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Incendies au Portugal*

# L'association Partagence appelle particuliers et entreprises à venir en aide aux sinistrés.

Paris, le 21 juin 2017 – Après les terribles feux de forêt qui ont fait plus de 60 victimes, 200 blessés et ravagé plusieurs centaines d'habitations dans la région de Leiria au Portugal, Partagence appelle à la solidarité et à la générosité pour venir en aide aux sinistrés. Pour agir, elle ouvre un compte dédié, « Partagence - Sinistrés Portugal ».

En lien avec les autorités lusitaniennes et avec le soutien de la communauté portugaise en Ile-de-France, l'association va mettre en place un programme de post-urgence dans le courant de l'été. Elle enverra aux familles qui ont tout perdu deux ou trois semi-remorques de mobiliers neufs et de produits nécessaires à la reconstruction.

Ce matériel est issu des dons en nature que l'association collecte tout au long de l'année auprès d'entreprises solidaires.

### Appel aux dons

Pour faire face à l'ampleur de l'aide à apporter, Partagence a besoin de soutien et lance un appel aux dons :

- **auprès des particuliers** afin de l'aider à réaliser cette action de solidarité (frais liés à l'acheminement du matériel, à la distribution sur place...)
- **auprès des entreprises** afin de répondre rapidement aux besoins des sinistrés via des dons en nature ou financiers faisant l'objet d'une action de mécénat.

Comme elle l'a déjà fait suite aux inondations dans les Alpes-Maritimes et dans le sud Seine-et-Marne ces deux dernières années, Partagence agira en toute transparence et assurera une distribution des dons en collaboration avec les autorités locales.

### **Envoyer vos dons :**

**par chèque libellé à Partagence - Sinistrés Portugal**

**À envoyer à : Partagence - 57, rue de Rivoli – 75001 Paris**

**ou en ligne sur [www.partagence.org](http://www.partagence.org)**

Reconnue d'intérêt général, Partagence délivre pour chaque don un reçu fiscal

(66% du montant du don pour un particulier ; 60 % pour une entreprise - le don ne peut excéder 0,5% du chiffre d'affaire.).

### ***A propos de Partagence :***

Créée en 2014, Partagence est une association humanitaire loi 1901 spécialisée dans l'aide matérielle aux populations sinistrées. Elle s'appuie sur un réseau d'entreprises - fabricants et distributeurs - pour intervenir à la suite de catastrophes naturelles en France et accompagner le développement associatif à l'international. [www.partagence.org](http://www.partagence.org)

**CONTACTS PRESSE : Claire DELESTRADE – 06 03 68 40 92 / Claude FRÉGEAC – 07 87 15 04 06**